Pays Bas : du halal au Parlement ?

06/10/2010 à 6h30

La polémique gronde aux Pays-Bas après l'introduction du halal dans le restaurant de la Tweede Kamer, la chambre basse du Parlement. Le PVV, le parti de Geert Wilders, dont le procès vient d'être ajourné, crie évidemment à l'islamisation et exige un retrait immédiat des plats halal.

Agitation à propos du halal dans la deuxième Chambre des Députés

La Haye – La vente de viande halal dans les restaurants de la deuxième chambre est la cause d'agitations. D'autres partis (autres que le PVV) veulent aussi des explications de la part du président de l'assemblée Gerdi Verbeet.

C'est selon le député du PVV Fritsma une "épine dans l'oeil" et à ses yeux "l'islamisation du pays" a atteint le coeur politique du Pays à La Haye (où se situe le parlement néerlandais). "L'abattage rituel est trop dégueulasse pour être énoncée par des mots. Nous ne devons pas faciliter cela et certainement pas avec l'argent du contribuable" dit Fritsma.

Des poulets dont on tranche le cou sans étourdissement préalable, et surtout le jour le de "journée en faveur des animaux", n'est pas du goût de Fritsma. "De plus, c'est un signal que les Pays-Bas s'adaptent aux musulmans" dit-il. Le député PVV va soumettre une interdiction de la viande halal auprès du présidium, en charge quotidienne de la Deuxième Chambre, afin de mettre cette mesure à l'ordre du jour.
Le parti VVD (parti de la droite libérale Néerlandais, équivalent de l'UMP en France) est aussi surpris. "Je n'étais

pas du tout conscient que nous mangions de la viande halal au parlement", dit le député VVD Snijder. Qu'il y ait de la viande particulière convient tout-à-fait au politicien libéral, mais les consommateur doivent avoir le choix. "Aussi dans la Deuxième Chambre", selon Snijder. Dans le restaurant du parlement , outre les députés, mangent aussi les collaborateurs du parlement et les journalistes.

L'abattage rituel est la cause de beaucoup de stress inutile, se fait souvent dans des conditions incorrectes et sans supervision, prévenait il y a peu La Société Royale Vétérinaire Néerlandaise (KNMvD). Toutes les années près de 2 millions d'animaux sont égorgées sans étourdissement préalable, en particulier des veaux, moutons et poulets. Snijder : "le halal est autorisé, mais seulement sous certaines conditions. Si cela est obligé, alors que cela soit fait de préférence dans une boucherie professionnelle avec des couteaux tranchant comme une lame de rasoir "
D'après un représentant du parlement le fournisseur a promis d'utiliser une "méthode responsable" pour l'abattage rituel. Avec cela la discussion est close selon lui. "L'intérêt c'est qu'il y ai différents types de plats (viande) disponibles pour les différent types de personnes présente dans le bâtiment", d'après le représentant du parlement.

Pour le Parti des animaux ceci ne va pas assez loin. Le parti en question veut qu'une méthode soit utilisée où l'animal soit rendu inconscient, ce qui est aussi possible avec l'abattage rituel halal. "La seule méthode correcte", selon la député Thieme, qui interpellera elle aussi le présidium sur la question. "Je veux que les gens puissent voir à l'étiquette quelle méthode d'abattage à été utilisée", dit la députée, qui prépare aussi un projet de loi qui doit interdire l'abattage rituel sans étourdissement.

Telegraaf

(merci à Xav091 pour la traduction)